

BSV n°16

15 juillet 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Les **stades phénologiques** observés vont de **Début fermeture (BBCH76)** à **Mi véraison (BBCH85)** dans les secteurs les plus avancés. Avec la chaleur, les vignes marquent un fort ralentissement et le début de la véraison tarde à se généraliser.

Cette semaine encore, aucune évolution des **maladies cryptogamiques** n'est constatée. Dans l'ensemble, l'état sanitaire des vignobles de Rhône-Alpes est satisfaisant.

Compte tenu du stade phénologique des parcelles et des conditions météo, le risque mildiou et black rot est nul. Pour l'oïdium, bien que la sensibilité des grappes diminue après le stade fermeture de la grappe, une vigilance reste de mise dans les parcelles à historique. Le risque est faible.

Tordeuses de la grappe : Les vols de la deuxième génération d'Eudémis et Eulia semblent se terminer doucement. Très peu de piégeages ont été observés pour cette génération. Quelques perforations et larves ont été observées cette semaine.

Cicadelle de la flavescence dorée : Des cicadelles adultes sont observées dans le Beaujolais, dans les Côtes du Rhône, en Ardèche sud, dans le Diois et en Savoie (secteur précoce et tardif) (populations en augmentation par rapport aux dernières semaines).

Toutes les dates de traitements obligatoires ont été communiquées (cf. tableau dans chaque partie vignoble).

Retrouvez les **dates de traitements obligatoires** par département dans les communiqués d'informations réglementaires et techniques 2026 : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/zone-delimitee-traitements-insecticides-r1086.html>

Carte interactive des zones de traitement : https://carto.open-data.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Chaleur : Les effets de la canicule s'accroissent dans les vignobles : grappes échaudées, feuillage jauni et desséché, apex en arrêts ou tombés.

Météo (source : météo France) :

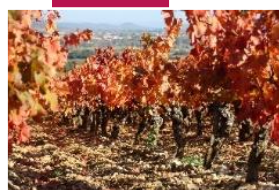
- Derniers jours : temps chaud et ensoleillé avec des températures moyennes journalières autour de 28-30°C.
- Prochains jours : des épisodes orageux sont annoncés entre le 15 et le 17 juillet. Les températures seront ensuite en baisse et se rapprocheront des normales de saison.

Le BSV est réalisé à partir des observations de la situation sanitaire dans le réseau de parcelles en Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations et sont saisies dans la base Vigicultures 2.0.

L'analyse de risque s'appuie localement sur l'utilisation de modèles de simulation.

Cette année, le réseau est constitué de 163 parcelles observées par 42 observateurs sur 20 cépages différents.

102 parcelles ont été observées cette semaine.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Phylaxie et méthodes alternatives

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030 et d'une lutte phytosanitaire la moins impactante possible, il faut privilégier avant tout **les mesures prophylactiques et le recours aux méthodes alternatives**.

Les **mesures prophylactiques** regroupent l'ensemble des pratiques mises en œuvre afin de prévenir l'apparition, la propagation et l'aggravation des maladies. Elles visent notamment à réduire l'inoculum et à limiter les conditions favorables au développement des pathogènes, facilitant ainsi la lutte contre les maladies.

- Pour limiter le risque de contaminations **mildiou** :
 - Réduire la présence d'eau stagnante (limiter les flaques), notamment par l'enherbement.
 - Supprimer les organes verts proches du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
 - Maintenir un couvert végétal ras et réaliser un travail du sol avant les périodes à risque pour éviter les remontées d'humidité au niveau de la souche.
 - Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
 - Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.
 - Maîtriser la vigueur de la vigne
- Pour limiter le risque de contaminations **oïdium** :
 - Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.
 - Favoriser l'exposition au soleil, l'oïdium étant sensible aux rayons ultra-violets (effeuillage et palissage).
 - Dans les parcelles sensibles (Carignan, Roussanne, Chardonnay...), éliminer manuellement les drapeaux est une technique coûteuse mais efficace.
- Pour limiter le risque de contaminations **black rot** :
 - Eliminer lors de la taille les rafles et les baies momifiées.
 - Enfouir les feuilles et les grappes par un travail du sol hivernal.



Note de service DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des **produits de biocontrôle**
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Lien vers le site R4P (état des lieux des résistances) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Pour plus d'informations, se référer au site EcophytoPic : <https://ecophytopic.fr/>

Note nationale biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles.



[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Vu dans les vignes



Début de la véraison sur Gamay dans le Beaujolais (Crédit photo : CA69)



Black rot sur baie observé en Savoie (Crédit photo : Oxyane)



Black rot sur grappe (Crédit photo : CA69 photo de 2022)



Taches d'oïdium observées dans les Coteaux du Lyonnais (Crédit photo : CA69)



Oïdium sur baies observé en Savoie (Crédit photo : Oxyane)



Tordeuse de la grappe – papillon d'Eudémis (Crédit photo : CA69)



Jaunissement du feuillage lié à la sécheresse (Crédit photo : CA07)



Symptômes de la flavescence dorée : rougissement et enroulement des feuilles, rameau non aoûté (Crédit photo : CA69)



Cicadelle adulte de la flavescence dorée (Crédit photo : FREDON)

Vignoble Beaujolais – Coteaux du Lyonnais

Données du réseau : parcelles renseignées 17 sur 34

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CHARDONNAY	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
GAMAY	13	Fermeture de la grappe	Début véraison	Mi véraison

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Beaujolais et Coteaux du Lyonnais.

Mildiou :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes.

Le risque est nul.

Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes. **Le risque est faible jusqu'à la fin de la véraison.**



Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes.

Le risque est nul.

Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis semble se terminer avec seulement un ou deux papillons capturés. De rares perforations et larves d'Eudémis ont été observées.

Flavescence dorée :

Des adultes de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observés dans le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais.

Dans le Rhône, la 3^{ème} date de traitement obligatoire a été actualisée par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiques-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6590.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 Traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 27/05/2026	Mercredi 03/06/2026
fin T1	Mercredi 03/06/2026	Mercredi 10/06/2026	Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
début T2	Mercredi 10/06/2026		Jeudi 04/06/2026	Jeudi 11/06/2026
fin T2	Mercredi 17/06/2026		Vendredi 12/06/2026	Vendredi 19/06/2026
début T3	Lundi 06/07/2026		Vendredi 12/06/2026	
fin T3	Vendredi 17/07/2026		Samedi 20/06/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map

Vignoble Forez – Roannais

Pas d'observations cette semaine

Vignoble Côtes du Rhône nord

Données du réseau : parcelles renseignées 24 sur 32

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MARSANNE	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
ROUSSANNE	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
SYRAH	16	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison
VIOGNIER	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Côtes du Rhône septentrionales.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles ni sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Le risque est nul.

🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes. **Le risque est faible jusqu'à la fin de la véraison.**



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes.

Le risque est nul.

Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis et d'Eulia semblent se terminer avec seulement un ou deux papillons capturés. De rares larves d'Eulia ont été observées.

Flavescence dorée :

Les premiers adultes de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observés dans les Côtes du Rhône Nord.

Pour les Côtes du Rhône nord (Nord-Ardèche, Sud-Rhône et Sud-Loire), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

Périodes de traitements	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones à 2 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 traitements	Zone à 1 traitement *
Début T1	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026	Vendredi 05/06/2026	Vendredi 12/06/2026
Fin T1	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Début T2	Vendredi 19/06/2026		Lundi 15/06/2026	Lundi 22/06/2026
Fin T2	Jeudi 25/06/2026		Jeudi 25/06/2026	Jeudi 02/07/2026
Début T3	Dimanche 19/07/2026		Jeudi 25/06/2026	
Fin T3	Mercredi 29/07/2026		Dimanche 05/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datara.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Vignoble Ardèche sud

Données du réseau : parcelles renseignées 25 sur 40

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
CARIGNAN	2	Début véraison	Début véraison	Début véraison
CHARDONNAY	3	Fermeture de la grappe	Début véraison	Début véraison
CINSAULT	1	Début véraison	Début véraison	Début véraison
GAMAY	1	Début véraison	Début véraison	Début véraison
GRENACHE	6	Début fermeture de la grappe	Début véraison	Début véraison
MERLOT	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison
SAUVIGNON	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
SYRAH	7	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Ardèche sud.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles ni sur grappes n'a été observé dans le réseau. **Le risque est nul.**

Q Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes. **Le risque est faible jusqu'à la fin de la véraison.**



Q Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes. **Le risque est nul.**

Tordeuses de la grappe :

Aucune capture ni perforation n'a été observée cette semaine.

Flavescence dorée :

Des adultes de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) sont observés en Ardèche sud (une centaine par plaque dans des zones non traitées).

En Ardèche, **les dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6627.html>

Attention, le **3^{ème} traitement** doit être réalisé **du 4 au 19 juillet (cela concerne uniquement les vignes mères et les pépinières)**.

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-data.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-data.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Vignoble Diois

Données du réseau : parcelles renseignées 18 sur 22

Stades phénologiques :

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALIGOTE	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
CLAIRETTE	7	Grains de pois (6 à 9 mm)	Début fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
MUSCAT A PETITS GRAINS BLANCS	10	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison

Pas d'évolution de la situation sanitaire du vignoble Diois. Aucune maladie n'a été observée dans le réseau cette semaine.

Mildiou :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau Diois. **Le risque est nul.**

Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. **Le risque est faible jusqu'à la fin de la véraison.**



Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Aucun symptôme sur feuilles et sur grappes n'a été observé dans le réseau. **Le risque est nul.**

Tordeuses de la grappe :

Aucune capture ni perforation n'a été observée cette semaine.

Flavescence dorée :

D'avantage d'adultes de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) ont été observés dans le Diois que la semaine dernière.

Dans le Diois, les **dates de traitements obligatoires** pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-aura-2026-a6588.html>

Attention, le **3^{ème} traitement** doit être réalisé **du 8 au 23 juillet (cela concerne uniquement les vignes mères et les pépinières)**.

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-data.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-data.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Vignoble Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises

Données du réseau : parcelles renseignées 18 sur 29

Stades phénologiques :

SAVOIE (INSEE 73)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
ALTESSE	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Début véraison
CHARDONNAY	2	Début véraison	Début véraison	Début véraison
CORBEAU	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
GAMAY	1	Début véraison	Début véraison	Début véraison
JACQUERE	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
MONDEUSE	4	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
PINOT NOIR	2	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

BALMES DAUPHINOISES (INSEE 38)

Cépage	Nombre d'observations	Stade le plus tardif	Stade majoritaire	Stade le plus précoce
MONDEUSE	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe
VERDESSE	1	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe	Fermeture de la grappe

Pas d'évolution de la situation sanitaire des vignobles Savoie – Bugey – Balmes dauphinoises.

Mildiou :

Pas d'évolution : aucun nouveau symptôme n'a été observé sur feuilles ni sur grappes.

Le risque est nul.

🔍 Focus prophylaxie :

- Favoriser l'aération du feuillage par des opérations adaptées (ébourgeonnage, palissage, effeuillage), réduisant la durée d'humectation des grappes et améliorant la pénétration des traitements.
- Eviter des rognages trop excessifs qui favorisent le développement des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Oïdium :

Aucun symptôme sur feuilles ni sur grappes n'a été observé dans le réseau.

Le risque est faible jusqu'à la fin de la véraison.



🔍 Focus prophylaxie :

- Mettre en place des pratiques permettant de réduire la vigueur et l'entassement du feuillage, améliorant ainsi l'aération des grappes (éclaircissage, effeuillage, relevage). Ces opérations limitent les possibilités de développement des maladies et permettent une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires.

Black rot :

Aucun symptôme sur feuilles ni sur grappes n'a été observé dans le réseau. **Le risque est nul.**

Tordeuses de la grappe :

Le vol de la deuxième génération d'Eudémis continue faiblement avec la capture de quelques papillons à Porte-de-Savoie. Il pourrait se terminer prochainement.

Flavescence dorée :

Des adultes de la cicadelle *Scaphoideus titanus* (vectrice de la flavescence dorée) sont observés en Savoie en secteur précoce **et tardif**.

Pour la zone précoce (secteurs Savoie Centre et Est), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/article-publie-02-communiqués-d-informations-reglementaires-et-techniques-2026-a6601.html>

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026	Lundi 01/06/2026	Lundi 08/06/2026
fin T1	Lundi 08/06/2026	Jeudi 18/06/2026	Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
début T2	Lundi 15/06/2026		Jeudi 11/06/2026	Mardi 16/06/2026
fin T2	Lundi 22/06/2026		Dimanche 21/06/2026	Mercredi 24/06/2026
début T3	Mercredi 15/07/2026		Dimanche 21/06/2026	
fin T3	Mercredi 22/07/2026		Mercredi 01/07/2026	

Pour la zone tardive (secteurs Ouest (Isère) et Nord), les dates de traitements obligatoires pour la campagne 2026 ont été publiées par la DRAAF :

périodes de traitement	Lutte conventionnelle		Lutte biologique	
	vignes mères et zones 2 ou 3 Traitements	Zone à 1 traitement	zone à 2 ou 3 traitements*	Zone à 1 traitement*
début T1	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026	Lundi 22/06/2026	Lundi 29/06/2026
fin T1	Lundi 29/06/2026	Jeudi 09/07/2026	Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
début T2	Lundi 06/07/2026		Jeudi 02/07/2026	Mardi 07/07/2026
fin T2	Lundi 13/07/2026		Dimanche 12/07/2026	Mercredi 15/07/2026
début T3	Mercredi 05/08/2026		Dimanche 12/07/2026	
fin T3	Mercredi 12/08/2026		Mercredi 22/07/2026	

Carte interactive des zones de traitement :

[https://carto.open-datara.fr/1/carte flavescence doree 2026.map](https://carto.open-datara.fr/1/carte_flavescence_doree_2026.map)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les données compilées correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Dernier bulletin de 2026

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée : <https://ecophytopic.fr/>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA) perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière et rédacteur : Ewen SOUBIGOU (CA 69) ewen.soubigou@rhone.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, FREDON-AURA, ADABIO, Agribio Rhône et Loire, Groupe Oxyane, C.A.M.B, GAIC CHOLAT, Soufflet Vigne, Ecovigne, Groupe Perret, Vignerons des Pierres Dorées, Vinescence, Oedoria, Vignerons Ardéchois, Cave de Die Jaillance, Cave de Saint-Désirat, Cave de Tain, Cooptain, Experenn, Groupe Bernard, Latour Ardèche, EPL Olivier de Serres / Ferme expérimentale Le Pradel, Fédération des caves coopératives en Beaujolais, Syndicat Régional des Vins de Savoie, et vignerons.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

